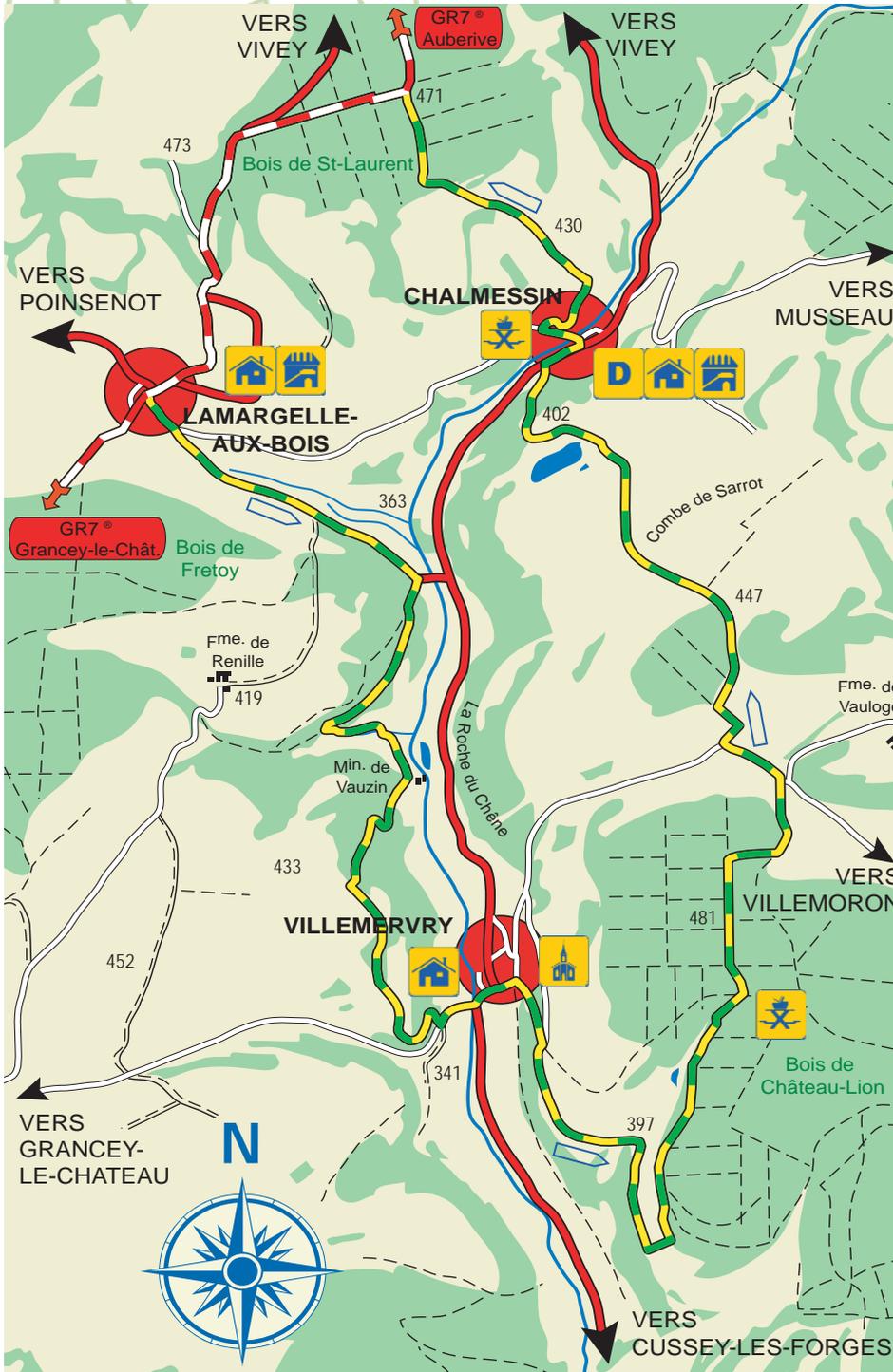


Le Vals des Tilles

► Départ parking de la salle polyvalente à Chalmessin

► Balisage  et 

► Carte IGN du Pays de Langres - N°39



Du parking de la salle polyvalente, prendre à droite la direction du centre du village. Au lavoir, tourner à gauche et prendre la petite route qui monte vers l'église et après les roches, continuer sur cette même route goudronnée vers la droite. Un peu plus loin, le chemin vous conduit à travers champs jusqu'au bois de Saint-Laurent. Continuer toujours tout droit jusqu'au croisement avec le GR7® (balisage blanc et rouge).

Là, bifurquer à gauche et rester sur le GR jusqu'à la route départementale qu'il vous faut suivre vers la gauche. Rester sur la route jusqu'à la sortie du bois où un joli point de vue s'offre à vous sur le Vals des Tilles. Couper alors le lacet par le petit chemin à gauche et continuer tout droit pour rejoindre l'église et le lavoir de Lamargelle-aux-Bois par ce chemin en herbe.

Dans le village, prendre à gauche de l'église la route en direction de Villemervry. Passer le calvaire (sur la droite) puis la maison de pierre (sur la gauche) et continuer toujours tout droit sur la départementale. A 300 m avant le croisement avec la route de Chalmessin, prendre un petit sentier à droite qui serpente dans le bois des Roches pendant 800 mètres.

Bifurquer alors à gauche 2 fois de suite pour emprunter un chemin en herbe qui longe les clôtures des champs jusqu'au moulin. Longer la propriété du moulin, et prendre à droite un chemin qui monte dans le bois. Après 2 virages serrés, le chemin vous conduit de l'autre côté du bois, à la rencontre avec un chemin d'exploitation agricole.

Tourner alors à gauche et continuer tout droit jusqu'à Villemervry. Là, prendre à gauche et traverser le village pour rejoindre l'église Notre-Dame. Continuer alors tout droit pour suivre le chemin qui longe le mur en pierre et monte dans le bois.

Rejoignez un chemin agricole qu'il vous faut suivre sur la droite jusqu'à la Côte du Rupt. Attention ça grimpe dur ! Poursuivez ensuite sur le chemin forestier jusqu'à l'aire de pique-nique et prendre à droite la route forestière jusqu'à la route. Tourner alors à gauche, puis à 500 m à droite et emprunter un chemin sablé à travers champs. Continuer toujours tout droit pour rejoindre votre point de départ.



Départ du circuit



Gîte rural - meublé de tourisme



Sens du circuit



Eglise remarquable



Aire de pique-nique

Le Vals des Tilles

► A ne pas manquer !

► Le lavoir de Chalmessin

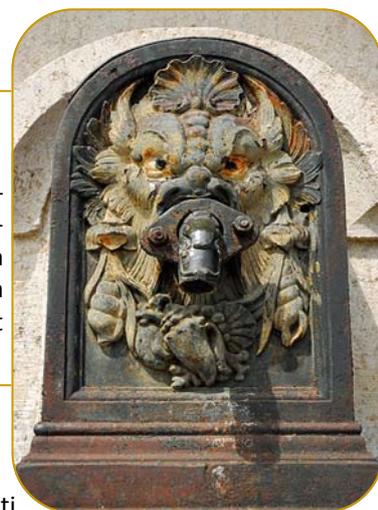
La fontaine est ornée d'une coquille et d'une goulotte en forme de tête de serpent. Les auges n'abreuvent plus le bétail mais sont du plus bel ornement une fois garnies de fleurs à la belle saison. La hauteur du bassin intérieur témoigne d'un confort que n'offrait pas un lavoir plus ancien, et qui obligeaient les femmes à lessiver à genoux. Ce lavoir, situé au centre du village, n'existe plus et le pont reste le témoin de cette époque. Il enjambe la Tille qui prend sa source dans la Réserve Naturelle en amont du village.

La construction du lavoir actuel daterait des années 1830-1850 lorsque le maire de l'époque, M. Joseph VOTROT, décida de remanier la chapelle romane en édifiant le clocher actuel de l'église et un habitant du village, M. FLOT décora le chœur dans un style néo-byzantin plutôt inhabituel dans ces contrées. Au-dessus du village, des vestiges gallo-romains ont été découverts et sont exposés au Musée de Langres.



► Le lavoir de Lamargelle-aux-Bois

Construit en 1830, ce lavoir surprend par ces vastes proportions et par la richesse des motifs aquatiques qui ornent la fontaine. Fabriquée en fonte, elle est décorée d'une goulotte en forme de tête de serpent qui témoigne d'une tendance décorative commune à beaucoup de villages aux alentours, tout en n'étant pas identiques les unes aux autres. Lors de cette même année, l'église fut construite dans un style néo-gothique qui lui donne cette allure élancée et cet édifice émerveille comme si le village servait d'écrin à ce petit joyau architectural.



► L'église Notre-Dame à Villemertry

L'édifice dans son ensemble passe pour avoir été bâti dans la seconde moitié du XII^{ème} siècle. Les baies en plein-cintre éclairant actuellement la nef semblent avoir été percées au XVIII^{ème} siècle, et c'est peut-être lors de la même campagne que la nef a été plafonnée.

L'édifice est fait d'une simple nef barlongue, close à l'est par un chœur d'une travée à chevet plat et à l'ouest d'une travée formant porche et supportant la tour du clocher. Ces 2 travées sont couvertes d'une voûte d'ogives, la nef est plafonnée. Elle est complètement aveugle du côté nord et les contreforts de la nef sur ce même flanc ont été arrachés.

► Autre patrimoine méritant le détour : la réserve naturelle de Chalmessin

Créée en 1993, la réserve naturelle de Chalmessin constitue un trésor naturel au milieu des bois. Ses 24 hectares, gérés par le Conservatoire du patrimoine naturel de Champagne Ardenne, abritent l'un des marais tufeux les plus remarquables du plateau de Langres.

Depuis la dernière glaciation, il y a 8 000 ans, des conditions très particulières ont permis à cet étroit vallon de conserver une faune et une flore typiquement montagnardes. Sentier de découverte en accès libre toute l'année ou visite guidée sur demande en saison.

